



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Lycées en Éducation prioritaire : mensonges et mépris du ministère

En annonçant une réforme de l'Éducation prioritaire, le ministère avait d'emblée exclu les lycées de tout dispositif, en dehors de ceux relevant de la politique de la ville.

Lors du Comité Technique Ministériel du 18 décembre 2014, cette décision s'était trouvée confirmée par l'officialisation de la nouvelle carte de l'Éducation prioritaire des réseaux, REP et REP+, composés uniquement d'écoles et collèges.

Toutefois, devant la mobilisation des personnels des lycées condamnés à sortir des dispositifs précédents ainsi que des demandes des organisations syndicales, dont la CGT Educ'action, le ministère s'était engagé à publier une liste de lycées intégrant le dispositif REP.

Le décret n°2015-1087 du 28 août 2015, sur le régime indemnitaire lié aux dispositifs d'Éducation prioritaire, fait bien référence aux personnels exerçant en lycée.

Or, malgré les demandes réitérées de la CGT Educ'action, la liste promise n'était toujours pas parue et les lycées demeuraient, de fait, exclus de l'Éducation prioritaire.

C'est pourquoi, le 23 décembre 2015, la CGT Educ'action avait écrit à la Ministre pour qu'elle mette enfin les actes de son administration en adéquation avec ses engagements.

Il aura fallu attendre le 6 mai 2016, pour que le cabinet de la Ministre réponde officiellement à ce courrier. La réponse exclut de fait et définitivement les lycées des réseaux d'éducation prioritaire en se contentant de rappeler les conditions de sortie de ces derniers.

La CGT Educ'action condamne fermement le mépris et le non-respect des engagements pris devant les personnels via leurs représentants syndicaux au Comité Technique Ministériel.

C'est la poursuite d'une politique globale de déni des aspirations des personnels et de refus de tout dialogue social.

Pour la CGT Educ'action, l'Éducation prioritaire ne saurait s'arrêter à la scolarité obligatoire, comme si le passage en seconde mettait fin aux inégalités sociales et territoriales. Bon nombre de lycées, en particulier les LP, ont un taux de catégories socio-professionnelles défavorisées qui n'a rien à "envier" à certains collèges.

La sortie du dispositif risque d'avoir pour conséquence une augmentation des effectifs par classe dégradant encore un peu plus les conditions d'études des élèves et de travail des personnels.

Pour ces derniers-ères, cela se traduira, dès la rentrée 2017, par une baisse de rémunération avec la fin progressive de leur indemnité et la fin des bonifications de barème pour leur mutation.

Cette situation est inacceptable.

La CGT Educ'action appelle donc les personnels à se mobiliser afin de construire la réponse à la hauteur de cette attaque.

Des établissements de l'académie de Versailles sont déjà entrés en action les 18 et 19 mai.

La CGT Educ'action sera aux côtés des personnels dans leurs initiatives et agira pour faire aboutir leurs revendications sur l'ensemble du territoire.

Montreuil, le 24 mai 2016

